

### TD n° 3 : Définitions de base (chapitre V)

**Agent pathogène** : bactérie, virus ou autre micro-organisme, tel qu'un parasite ou un champignon, pouvant provoquer une maladie.

**Endémique** : régulièrement présent dans une certaine zone ou dans un groupe particulier.

**Maladie infectieuse** : affection engendrée par des agents pathogènes, tels que des bactéries, des virus, des parasites ou des champignons, pouvant se transmettre de l'homme à l'homme ou de l'animal à l'homme.

**Transmission vectorielle** : transmission ou transport par vecteur.

**Vecteur** : organisme vivant (insecte ou acariens hématophage) capable de véhiculer et de propager des agents pathogènes infectieux (virus, bactérie, protozoaire ou helminthe).

**Zoonose** : maladie ou infection transmise de l'animal à l'homme.

**Pandémie** : C'est une épidémie qui atteint un grand nombre de personnes, dans une zone géographique très étendue.

**Prévalence** : Nombre de cas d'une maladie dans une population à un moment donné, englobant aussi bien les nouveaux cas que les anciens.

**Parasite** : organisme vivant qui se nourrit, s'abrite ou se reproduit en établissant une interaction durable avec un autre organisme (l'hôte).

**Réservoir** : espèce dans laquelle au moins un agent pathogène prolifère de manière prépondérante. La plupart du temps, l'espèce réservoir ne souffre pas de l'infection, suite à une longue co-évolution avec le pathogène.

**Pathocénose** : ensemble des espèces pathogènes coexistant dans un espace défini, état d'équilibre des maladies à un moment donné en sein d'une communauté d'espèces.